



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission du Budget, de l'Administration,
des Relations internationales et des Compétences résiduelles

Convocation¹

Lundi 21 novembre 2011 - 14 h 00
Rue du Lombard, 69 – Salle 201

Ordre du jour

1. Nomination du Bureau

2. Projet de décret ajustant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2011
48 (2011-2012) n° 1

Projet de décret ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2011
48 (2011-2012) n° 2

Projet de règlement ajustant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2011
48 (2011-2012) n° 3

Projet de règlement ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2011
48 (2011-2012) n° 4

- Désignation du rapporteur / de la rapporteuse.
- Exposé de M. Christos Doukeridis, ministre-président du Gouvernement, en charge du Budget.
- Rapport de la Cour des comptes.
- Discussion générale.

¹ Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions des commissions sont publiques.

3. Projet de décret contenant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2012

49 (2011-2012) n° 1

Projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2012

49 (2011-2012) n° 2

Projet de règlement contenant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2012

49 (2011-2012) n° 3

Projet de règlement ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2012

49 (2011-2012) n° 4

- Désignation du rapporteur / de la rapporteuse.
- Exposé de M. Christos Doukeridis, ministre-président du Gouvernement, en charge du Budget.
- Rapport de la Cour des comptes.
- Discussion générale.

4. Divers

Composition de la commission

Président : à désigner

Vice-présidents : à désigner.

Membres effectifs :

PS : Mme Anne-Sylvie Mouzon, M. Eric Tomas, M. Rudi Vervoort
Ecolo : M. Aziz Albishari, Mme Anne Herscovici, M. Vincent Lurquin
MR : M. Philippe Pivin, Mme Françoise Schepmans
cdH : Mme Julie de Groote, M. Joël Riguelle
FDF : M. Michel Colson, M. Serge de Patoul

Membres suppléants :

PS : M. Philippe Close, M. Alain Hutchinson, M. Mohamed Ouriaghli, Mme Olivia P'tito
Ecolo : Mme Dominique Braeckman, M. Jacques Morel, Mme Barbara Trachte, M. Vincent Vanhalewyn
MR : M. Olivier de Clippele, M. Willem Draps, Mme Viviane Teitelbaum
cdH : M. Ahmed El Khannouss, M. Hamza Fassi-Fihri, M. Bertin Mampaka Mankamba
FDF : M. Emmanuel De Bock, M. Didier Gosuin, Mme Caroline Persoons

Article 15 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: *"En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une séance par un autre membre du même groupe".*

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).